



Certificat d'assurance

**Police d'assurance n° 18835 établie par Humania Assurance Inc.
et couvrant les souscripteurs d'un régime enregistré d'épargne-études
de la Fondation Kaleido**

Le présent certificat confirme que l'adhérent indiqué ci-dessous est couvert par la police d'assurance n° 18835 établie par Humania Assurance Inc. à l'intention des souscripteurs d'un régime enregistré d'épargne-études de la Fondation Kaleido. Cette assurance est assujettie aux conditions stipulées dans la police d'assurance n° 18835.

La présente assurance couvre le solde des cotisations à effectuer par l'adhérent à l'égard de la *Convention de plan de bourses d'études* souscrite en cas de décès ou d'invalidité.

Si l'adhérent décède ou devient invalide de façon totale et permanente avant la fin du paiement des cotisations prévues à la convention, Humania Assurance verse directement à Kaleido Croissance inc. une prestation égale au solde des cotisations qui restent à effectuer. Cette prestation ne peut en aucun cas dépasser 60 000 \$ par adhérent, et ce, peu importe le nombre de conventions souscrites par celui-ci.

LETTRES MAJUSCULES S.V.P.

Prénom et nom de l'adhérent: _____

Adresse de l'adhérent: _____

Date de naissance: | A | A | A | A | M | M | J | J |

Code(s) d'assurance applicable(s): 71 72 73 74
UNIVERSITAS (0-9) UNIVERSITAS (10-15) REEFLEX (0-9) REEFLEX (10-15)

Date d'entrée en vigueur de l'assurance: | A | A | A | A | M | M | J | J |

(correspond à la date de signature du *Formulaire d'ouverture de compte*, sous réserve du paiement de la première prime)